



La lettre

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle

Le mot du président,

Chères amies, chers amis,

Cette année scolaire 2022-2023 touche à sa fin. Nous avons pu nous retrouver au cours de plusieurs manifestations dont la dernière a été notre Assemblée Générale du 25 mars à TOUL. Vous en trouverez le compte rendu dans ce numéro de « *La lettre* ».

Cette fin de période a été très douloureuse pour notre Comité Consultatif. Au cours de notre Assemblée Générale, nous vous informions que deux de nos amis étaient dans la souffrance et se battaient contre la maladie ; elle a été la plus forte...hélas !

Le 19 mai, nous accompagnions notre ami René ZAMBETTI pour le départ vers son dernier voyage...Le 14 juin, nous étions réunis pour dire un dernier « Au revoir » à Colette PARISEL. Deux amis très chers que nous garderons dans nos souvenirs, mais qui vont nous manquer. Ayons une pensée pour eux.

En cette fin d'année scolaire s'est tenue à Genève, les 13 et 14 mai, notre Assemblée Générale nationale...et un nouveau Conseil d'Administration national a été élu. Michèle DUJANY succède à Jean-Pierre POLVENT à la présidence et un nouveau trésorier et une nouvelle Secrétaire Générale seront au bureau. Souhaitons-leur pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Début septembre, nous vous informerons, dans la prochaine parution de « *La lettre* » des actions que nous vous proposerons pour cette fin d'année 2023. Sachez qu'une conférence est prévue en novembre, ainsi qu'un « repas de cohésion » au lycée Stanislas avant les vacances de la Toussaint. Soyons nombreux à ces manifestations.

Au nom du Comité Consultatif, je vous souhaite un bon été ; prenez plaisir à profiter de cette belle saison, et surtout... gardez-vous en forme.

Avec toutes mes pensées amicales, à bientôt.

Henri Ban

Compte rendu de l'Assemblée générale de l'AMOPA 54, samedi 25 mars 2023

Après l'arrivée des adhérents de l'AMOPA 54 dans la salle des adjudications de la mairie de TOUL, Henri BAN, président de la section 54, ouvre la session de cette Assemblée Générale.

Mesdames et Messieurs en vos noms et fonctions, Mesdames et Messieurs les adhérents et



sympathisants, Mesdames et Messieurs chers amis,

C'est avec plaisir que je vous retrouve en Assemblée générale ; l'an dernier la Covid m'ayant empêché d'être des vôtres, la vice-présidente, Madame Michèle PROTOIS, avec brio, avait dû, au tout dernier moment, assurer cette tâche.

Je tiens à vous remercier de votre présence qui prouve votre attachement à notre association.

Permettez-moi d'abord de remercier en notre nom à tous, Monsieur Halde HARMAND, maire de TOUL, qui a mis à notre disposition cet espace agréable qui nous permet de nous retrouver tous. Monsieur le maire, à chaque fois que nous vous sollicitons, nous recevons une réponse favorable et un accueil de qualité et convivial. Merci.

Nous avons le plaisir d'accueillir Georges MAYEUR, président des Anciens Normaliens ; c'est sa première participation à notre AG. Qu'il soit le bienvenu ! Claude RICHARD, président de l'UD des DDEN de Meurthe-et-Moselle ; merci Claude, c'est l'une de tes dernières sorties comme président, puisqu'après plus de trente ans de bons et loyaux services tu passes le gouvernail lors de l'AG du 11 avril... mais tu reviendras comme adhérent... bien sûr et vous tous, adhérents et sympathisants, merci de votre fidélité ; votre présence nous réconforte.

Avant de commencer nos travaux, je souhaiterais que nous ayons une pensée pour celles et ceux qui ne peuvent pas être présents pour des raisons de santé. Je pense plus particulièrement à notre ami René ZAMBETTI, notre Webmestre, qui s'est vu contraint d'arrêter toutes ses activités ; il consacre toute son énergie au combat qu'il mène contre la maladie. René est « l'homme de l'ombre » ; on ne le voit que très rarement, mais c'est lui qui nous a toujours permis de communiquer avec vous tous et cela depuis plus de quinze ans. Un document expédié le matin était sur le site et publié dans la journée. « *La lettre* », c'est lui qui vous la faisait parvenir... Un grand merci à toi René pour ton dévouement, ton efficacité et ta gentillesse. Bon courage.

A ce propos, je tiens à remercier Claude FLACZYNSKI, Jean-Bernard MILLIÈRE et Michel ROBERT qui ont œuvré dans l'urgence pour que *La lettre* de février et les documents de l'AG vous parviennent dans les meilleurs délais. Colette PARISEL, membre de notre Comité Consultatif, est aussi absente pour cause de maladie ; nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Et enfin, je vous propose un moment de recueillement pour nos amis disparus au cours de cette année.

Je vous remercie.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Adoption du compte rendu de la dernière Assemblée générale du 19 mars 2022, proposée au vote.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activités de l'année 2022

La vidéo élaborée par Jean-Bernard MILLIÈRE, à l'aide des documents fournis par Michèle PROTOIS, Claude FLACZYNSKI et Michel ROBERT, permet de présenter les différentes activités qui ont jalonné cette année 2022.

Tout d'abord, *Les lettres* de l'AMOPA 54 qui permettent de garder un lien fort avec tous les adhérents et de présenter projets, activités, inscriptions diverses à des sorties ou à des voyages.

Trois parutions de *La lettre* ont été envoyées par mail :

- janvier 2022, annonçant l'AG du 19 mars, les concours à l'intention des élèves, les conférences et sorties ; ces dernières, hélas, n'ont pas toujours été suivies d'effet en raison du nombre restreint d'inscriptions ;
- février 2022, annonçant la date de la conférence concernant Madame du Châtelet, le 5 avril 2022, qui connut un franc succès et annonçant la date de la conférence sur les fromages qui eut lieu le 18 octobre 2022, suivie d'une dégustation appréciée ;
- novembre 2022, permettant de faire le point sur cette année et donnant des précisions sur le voyage en Espagne qui était prévu pour 2023, mais qui ne pourra malheureusement avoir lieu en raison d'un coût trop élevé au regard du faible nombre de participants.

Outre les réunions du Bureau et du Comité consultatif, qui ont eu lieu respectivement aux dates suivantes : 21 janvier, 28 février, 27 juin, 12 septembre, le repas de cohésion au lycée Stanislas le 1^{er} février 2022, l'essentiel des activités a consisté à suivre et à encourager les Concours. Tout d'abord « **Plaisir d'écrire** », organisé par Michèle PROTOIS, à l'intention des élèves d'écoles élémentaires, collèges et lycées et dont la correction est assurée par notre Vice-Présidente, aidée de nombreux membres du Comité Consultatif et autres jurys extérieurs.

Michèle PROTOIS rappelle, à l'aide des photos illustrant la vidéo, les déplacements dans les établissements scolaires où les lauréats reçoivent leur prix. Cette année deux élèves de Meurthe-et-Moselle ont reçu un prix national, le 1^{er} prix de la **Jeune nouvelle** pour une élève de 3^{ème} du Collège La Malgrange à Jarville et le 2^{ème} prix de **Poésie** pour une élève du lycée Alfred Mézières à Longwy. Les lauréates doivent se rendre à La Sorbonne pour recevoir leur prix ; un jour d'émotion pour elles. Pour évoquer le travail de ces élèves, Michèle PROTOIS lit à l'assemblée des exemples de travaux remis à l'occasion de ce concours et, comme l'année dernière, l'assemblée apprécie avec grand plaisir le travail et le talent d'écriture de ces élèves dont certains ne dépassent pas l'âge de 12 ans.

Le prix **Caroline Aigle** : Michèle PROTOIS rappelle que Caroline AIGLE fut la première pilote de chasse. Ce prix, promu par Polytech, a pour objet de promouvoir les études et les carrières scientifiques auprès des jeunes filles. Son montant est de 150 €.

Le prix **Éducation citoyenne**, initié par l'ONM, dont Mireille PICHEREAU est ici la représentante ; ce prix est soutenu par l'AMOPA, l'ONM et Jeunesse et Sports.

Les **Aides aux écoles**, dans leurs projets pédagogiques, sont également un objectif important. En 2022, trois écoles élémentaires ont reçu une aide financière pour conforter leur projet.

Michèle PROTOIS se fait la porte-parole de Michel ROBERT afin d'évoquer le concours "**Arts et Maths**" à l'intention des écoles élémentaires, collèges et lycées. Il s'agissait cette année de la première édition de ce concours : réaliser une œuvre artistique en s'inspirant des œuvres de Vasarely. L'école François Villon de Neuves-Maisons a remis 23 productions qui se sont révélées très prometteuses pour les années à venir.

L'AMOPA se propose aussi de remettre une bourse d'études aux étudiants déposant un dossier en ce sens. Cette année, un dossier a été retenu, celui d'une étudiante en Master 2 parmi les trois proposés.

Michel ROBERT s'est proposé également de conforter les relations de l'AMOPA 54 avec l'Enseignement Supérieur. Environ 400 mails ont été envoyés et Michel ROBERT a reçu 30 retours positifs pour les adhésions et éventuellement pour les participations aux activités.

Décision a été prise également, en 2022, de proposer aux lycéens de Terminales une aide d'experts de l'Enseignement Supérieur, à l'orientation PostBac. Pour ce faire, des questionnaires ont été lancés par Michel ROBERT à l'intention de lycées ; trois établissements ont répondu positivement, 150 réponses du lycée Alfred Mézières de Longwy, du lycée Varoquaux de Nancy/Tomblaine et du lycée Majorelle de Toul ont été analysées. Une suite sera élaborée à l'intention de ces établissements durant l'année 2023.

Le rapport d'activités est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

3. Bilan financier de l'année 2022

Parole est donnée à Claude LAVICKA, trésorier

Le bilan financier de l'exercice 2022 est consultable également sur *La lettre* qui vous a été envoyée par mail ou par courrier pour l'inscription à cette Assemblée générale en février 2023. Vous pouvez ainsi consulter la situation de la trésorerie au 31 décembre 2022.

Notre trésorerie, au 31 décembre 2021, est de 19983,35 €, compte tenu de chèques, pour un montant total de 968 €, non débités au 31 décembre 2022.

Les comptes ont été vérifiés par Madame Anne-Marie DEVIOT et Monsieur René TOURTE. Monsieur TOURTE lit le rapport de vérification des comptes et mentionne la bonne tenue de la comptabilité par le trésorier Claude LAVICKA et son adjointe Simone AUBERT.

Quitus est donné aux deux trésoriers.

Mis aux voix, le budget est adopté à l'unanimité.

Madame Anne-Marie DEVIOT et Monsieur René TOURTE acceptent d'être reconduits en tant que vérificateurs aux comptes pour l'année 2023.

4. Présentation des membres du Bureau et du Comité consultatif

Henri BAN, Président, Michèle PROTOIS, vice-présidente, Claude LAVICKA, trésorier, Karine LEPAGE, secrétaire, Claudine GAYET, secrétaire-adjointe, et les membres du Comité Consultatif, Simone AUBERT, Colette BELLET, Dominique DUBAUX, Claude FLACZYNSKI, Jean-Bernard MILLIÈRE, Colette PARISEL et Bernard RECOUVREUR sont reconduits à l'unanimité dans leur charge.

5. Rapport moral et d'orientation par Henri BAN

Nous reprenons petit à petit nos activités et notre rythme de croisière, comme vous avez pu le constater dans la présentation du rapport d'activités, mais les difficultés ne sont malheureusement pas toutes écartées. J'ai eu l'occasion d'attirer votre attention dans les différents « mot du président » de *La lettre*.

Peu de nouveaux adhérents, que nous sommes heureux d'accueillir, et quelques « non-renouvellements » font que notre nombre d'adhérents stagne ; notre « zone blanche » du Pays Haut persiste... Alors que faire ? Nous espérons toujours progresser dans ce domaine, mais les résultats ne sont pas encore marquants ! De même, au niveau de notre Comité Consultatif, nous rencontrons des difficultés à attirer de nouveaux volontaires et les départs ne sont pas tout de suite comblés. Il est vrai que cette situation est quelque peu générale dans le monde associatif et nous ne faisons pas exception.

J'ai lancé à plusieurs reprises un appel aux bonnes volontés, mais le retour n'est guère probant. Notre trésorière adjointe, après avoir œuvré plusieurs années dans ce domaine, ne se sent plus en capacité d'assumer sa fonction ; notre trésorier manifeste le désir d'être déchargé de sa tâche (même s'il est prêt à accompagner un nouveau venu... encore faut-il un/ une candidat/candidate) ; notre webmestre n'est malheureusement plus en capacité d'accomplir la mission qu'il a menée à bien pendant de nombreuses années... Alors nous cherchons des solutions, nous trouvons des palliatifs, mais ce n'est pas suffisant, les bonnes volontés s'épuisent. Je tiens à nouveau à remercier Michèle, Claude, Jean-Bernard et Michel qui dans l'urgence ont fait tout leur possible pour mener à bien nos actions et rester en contact avec vous tous pour que vous soyez avertis en temps de nos actions.

Cependant, au-delà de ce constat peu réjouissant, nous pouvons nous montrer satisfaits de la mission accomplie.

Les activités traditionnelles, les partenariats ont repris... et nous avons pu à nouveau remettre « en direct » les prix du concours « **Plaisir d'écrire** ». Ce concours accueille quelques nouveaux établissements secondaires et des résultats très encourageants sont à noter... des prix nationaux ont été attribués pour récompenser des élèves particulièrement inspirés. Michèle PROTOIS vous en a parlé il y a quelques instants.

Le prix de l'**Éducation citoyenne**, en partenariat avec l'ONM et les MJSEA, se poursuit, même si les dossiers sont un peu moins nombreux que lors de certaines années précédentes ; décentralisation de la remise des prix pour des élèves du Pays-Haut avec la participation très active de Monsieur le sous-préfet de Briey. Cette expérience est à renouveler.

Depuis la rentrée de septembre 2022, comme vous avez pu le constater lors du rapport d'activités, sous l'autorité de Michel ROBERT (membre du Comité Consultatif depuis deux ans), nous avons mis en place le concours « **Arts et Maths** ». Une seule école a participé, mais les résultats sont encourageants et nous espérons faire mieux cette année et toucher des établissements secondaires. Il nous faut le temps de faire connaître cette nouvelle activité. De la même façon, nous avons entrepris de tisser des liens avec l'Université de Lorraine (UL) et cette action se poursuivra en 2023 ; un dossier de bourse a été présenté au niveau national.

Une autre nouveauté a vu le jour et se concrétise cette année ; c'est une action sociétale en direction des élèves de lycées pour leur apporter une aide quant à leur orientation ; action en partenariat avec les Vosges, projet de longue haleine (tout est à construire) qui intéresse les instances nationales. Comme vous pouvez le constater, un petit rayon de soleil vient nous réconforter.

Nous poursuivrons nos actions à destination de vous, nos adhérents. La pandémie a laissé des traces dans nos habitudes avec un repli sur soi. Nous vous avons proposé un voyage qui nous semblait être très intéressant, il ne pourra pas avoir lieu faute d'un nombre suffisant de participants et de ce fait le coût de ce voyage en serait trop augmenté... Je suis toujours en négociation, mais les conditions actuelles sont très défavorables avec une augmentation des prix de près de 30 %, ce qui ne peut pas nous convenir. Nous envisageons de vous proposer un autre type de sortie sur une journée, à voir. Le cycle des conférences devrait reprendre en particulier après la rentrée de septembre et nous réfléchissons à vous proposer un autre moment convivial autour d'un repas.

De même la manifestation « Les Amopaliens ont du talent » reste un projet à concrétiser.

Nous avons besoin de vos avis, n'hésitez pas à nous faire des propositions qui nous permettront de poursuivre nos actions dans les objectifs de :

- contribuer au rayonnement et au prestige de l'Ordre des Palmes Académiques ;
- contribuer au développement de l'action éducative en faveur de la jeunesse ;
- défendre et promouvoir la langue française ;
- organiser des réunions et des manifestations littéraires, artistiques destinées à entretenir des liens de convivialité et des relations amicales entre nos adhérents, développer la solidarité ;
- défendre l'école de la République et ses valeurs fondamentales de Liberté, de Solidarité, de Fraternité et de Laïcité.

Le travail nous attend encore et toujours. Je tiens à nouveau à remercier les membres du Comité Consultatif pour tout le travail fourni ; c'est la vie de notre association, souhaitons qu'elle connaisse réussite.

Je vous remercie de votre attention et sachez que nous sommes toujours à votre service.

Henri BAN, Président de l'AMOPA54.

6. Parole donnée aux invités

• Intervention de Monsieur MAYEUR, Président des anciens élèves de l'École Normale

Monsieur MAYEUR rappelle qu'il a été sollicité pour intervenir dans la formation des maîtres du 1^{er} degré. Or il fut obligé de constater que les exigences demandées ne sont plus les mêmes dans ce cursus. Malheureusement on ne demande plus une parfaite connaissance de la Langue au profit d'autres compétences dans le domaine de la recherche par exemple, d'où l'intérêt porté aux activités de l'AMOPA à destination des élèves, qui réhabilitent ce domaine de la maîtrise de la langue française.

L'association des anciens élèves de l'École Normale participe également à de nombreux projets scolaires.

- **Intervention de Claude RICHARD, Président de l'UDDEN. Institution officielle présente dans les conseils d'école qui constitue une référence permanente pour les parents d'élèves.**

C'est avec une certaine émotion que Claude RICHARD prend la parole, en effet il s'agit de son dernier mandat, cette année, après 30 ans d'exercice à ce poste de Président. Il rappelle en quoi consiste le rôle de DDEN au sein de chaque école publique. Membre du Conseil d'école, il constitue une référence permanente pour les parents d'élèves, un ami de l'École publique et a un rôle de coordonnateur, de médiateur entre les enseignants, les parents d'élèves et les élus du département, mais n'intervient jamais en pédagogie. L'association participe également aux projets d'écoles pour une somme d'environ 2000 euros par an.

Henri BAN se réjouit de recevoir les années suivantes Claude RICHARD en tant qu'adhérent à l'AMOPA.

- **Intervention de Pierre PICHEREAU, Président d'Honneur de l'AMOPA 54.**

Pierre PICHEREAU relève dans les travaux exposés lors de cette de cette matinée deux points importants :

- la poursuite de projets certes déjà connus mais d'un grand intérêt pour la promotion des enseignements littéraires ou scientifiques ;
- le prix **Caroline Aigle** tout d'abord dû à l'action de Madame Monique VASSEUR, secrétaire du Recteur et poursuivi avec bonheur par l'École Polytech. Pierre PICHEREAU se réjouit de voir que l'AMOPA participe au jury de ce prix ;
- la poursuite également des prix dédiés à **L'Éducation citoyenne**, fruit du contrat entre l'AMOPA, l'ONM et Jeunesse et Sports.

Le président honoraire apprécie tout autant le développement de nouveaux projets, tels la progression des relations avec l'Université grâce à l'action de Michel ROBERT, le nouveau concours "**Arts et Maths**" qui "me paraît excellent" dit-il et "rentre bien dans les cordes de l'AMOPA".

Pierre PICHEREAU pense au travail important fourni par René ZAMBETTI au service de l'AMOPA durant toutes ces années et lui adresse toute son amitié.

- **Intervention de Monsieur Alde HARMAND, maire de Toul**

Monsieur HARMAND remercie l'AMOPA de tenir son Assemblée générale à Toul. La ville de Toul en effet développe une politique éducative et culturelle fort intéressante pour les élèves de tous niveaux. Des manifestations sont organisées, le Salon de La petite enfance, le Livrodrome, s'adressant aux enfants avec le concours de la Médiathèque départementale. A l'occasion de ces rencontres des chèques-livres sont distribués afin de sensibiliser les enfants à la lecture. De même l'art en général est un élément important de l'éducation des enfants ainsi la musique est évoquée aussi par Monsieur Le Maire, des concerts pédagogiques permettent aux enfants de s'initier à la

musique et la pédagogie du “ Concert à l’école ” au collège de La Croix de Metz complète avantageusement cette première initiation.

L’Assemblée Générale terminée, Monsieur Henri BAN remercie tous les participants et les invite au vin d’honneur offert par la Municipalité de Toul.

Actions de l’AMOPA 54 aux écoles et à des concours, par Michèle PROTOIS

• Aide aux écoles



Notre association attribue, chaque année, une aide à des écoles primaires ou maternelles qui déposent un projet pédagogique innovant, accompagné d’un budget prévisionnel.

Cette année, sept écoles ont reçu une aide : six pour un projet de classe de découverte dont une sur le thème de la Mémoire et une pour un projet artistique en maternelle sur le thème de la danse, en lien avec le Ballet de Lorraine.

Le chèque est remis par un membre de l’AMOPA au cours d’un conseil d’école.



• Plaisir d’écrire

Cette année encore, le concours « Plaisir d’écrire », organisé par l’Association des Membres de l’Ordre des Palmes Académiques de PARIS et relayé par l’AMOPA 54, a trouvé un écho favorable dans notre département : de nombreux élèves de primaire, de collèges ou de lycées ont pu donner libre cours à leur imagination et goûter aux joies de l’écriture.

Parmi toutes celles qui ont été écrites, 95 œuvres nous sont parvenues, réparties entre les catégories



Poésie, Jeune nouvelle et Expression écrite, avec une majorité de poésies. Notre jury a attribué 15 premiers prix, 11 deuxièmes prix et 2 prix d’encouragements. Ils ont tous été récompensés par un

bon d'achat en librairie que des membres du comité sont allés leur remettre dans chacun des établissements, au cours d'une cérémonie organisée par la direction, en présence des enseignants, des parents, des camarades de classe ... Joie, fierté et émotion pouvaient se lire sur tous les visages lorsque les écrivains en herbe déclamaient leur œuvre devant le public.

L'AMOPA 54 attend avec impatience le calendrier **Plaisir d'écrire 2024** pour se lancer dans l'aventure de nouvelles lectures.

Prix Caroline AIGLE, par Michèle PROTOIS

Caroline AIGLE, première femme pilote de chasse, commandant de l'Armée de l'Air, est décédée à 32 ans d'un cancer foudroyant après avoir mis au monde par césarienne son 2^{ème} fils à 5 mois et demi de grossesse, pour lui permettre de vivre.

Ce projet, dont Caroline Aigle avait eu connaissance, est piloté par POLYTECH NANCY. Il a pour but de promouvoir les études et les carrières scientifiques auprès des lycéennes et prend la forme d'un concours.

Les lycéennes et les lycéens peuvent concourir, en individuel ou par groupes, sur un sujet lié à la problématique des études des filles. Cette année, les participants devaient écrire un *slam* pour encourager les filles aux métiers scientifiques, technologiques, numériques et industriels porteurs d'emplois, complété par un accompagnement musical.

L'AMOPA 54 participe au jury et aux récompenses des lauréats sous la forme de bons d'achat en librairie.



Prix Arts et Maths, par Michel ROBERT

Une expérimentation qui associe la géométrie et une œuvre d'art au travers du concours [Arts et Maths](#) a été initiée pour cette année scolaire 2022-2023. Le concours, qui s'inspire des œuvres de [Victor VASARELY](#), s'adresse aux classes de maternelles, primaires et Ulis ainsi qu'aux classes de collèges et Segpa.

En 2023, l'école primaire François Villon de Neuves Maisons a répondu « Présent » et a ainsi transmis 23 « œuvres », réalisée par les élèves des classes de CE1 CE2, CM1 et CM2.

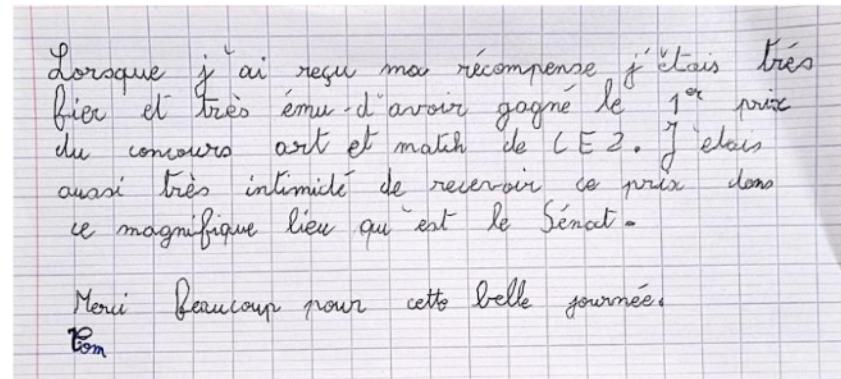
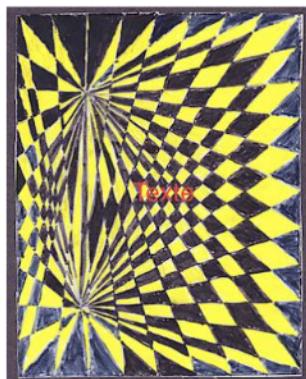
Le jury AMOPA 54 a primé les créations de :

- Olivia ADAM PERTUSOT, classe de CM1 – Mme BRANBOURGER
- Tom JEANNETTE, classe de CE2 - Mme NOUFFERT
- la classe de CE1 CE2 _ Mme BECKER (œuvre collective)

Ce coup d'essai pour l'AMOPA 54 est un quasi-coup de maître car Tom JEANNETTE est lauréat national du Concours Arts et Maths, dans la catégorie Classe de CE2 ; son prix lui a été remis au Sénat le 22 mai 2023.



**Photo de la remise des prix AMOPA 54, « Plaisir d'Écrire » et « Arts et Maths »,
à l'école François Villon le 29 juin 2023**



Œuvre de Tom JEANNETTE, son ressenti et ses remerciements

Hommage à René ZAMBETTI, rédigé par Henri BAN



René était professeur de Mathématiques au lycée LORITZ de Nancy, mais il s'est tourné assez rapidement dans l'enseignement de l'informatique et des disciplines complémentaires.

Il a été fait Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques, puis élevé au grade d'Officier.

C'est tout naturellement, avec la complicité de son collègue Pierre PICHEREAU, qu'il a adhéré à l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) après notre Congrès de 2006 ; dès 2007, il s'est rapidement attelé à la tâche et a relevé un premier défi avec l'organisation des manifestations, et en particulier l'exposition à l'occasion du bicentenaire de notre ordre en 2009. Il a été l'artisan de l'exposition, il s'est chargé d'imaginer puis de réaliser les différents tableaux composant cette exposition expliquant la création de l'Ordre par l'empereur NAPOLEON I^{er} et son évolution jusqu'à nos jours. Exposition qui a connu le succès mérité et attendu.

C'est au cours de la présidence de Pierre PICHEREAU qu'il est devenu le webmestre de notre association, responsabilité qu'il a assumée jusqu'au bout de ses forces et de ses capacités.

Avec une intelligence remarquable, il a conçu et mis en place le site internet (amopa54 créé par RZ) et il l'a fait vivre au quotidien. Il a été énormément sollicité par nous tous ; il a créé notre fichier de données, l'association a compté plus de 400 données d'adhérents. Pour l'Assemblée Générale du 25 mars 2023, nous avons expédié plus de 250 courriels contenant les documents y afférents. Les manifestations que nous proposions étaient toujours présentées sur le site, l'organisation et le suivi des concours, la réalisation des diplômes et récompenses, les différents comptes rendus des réunions, des voyages, les différentes informations, le bulletin de liaison, *La lettre*...le power-point pour présenter les AG...tout cela était le travail quotidien de René sous les présidences de Pierre, de Simone et de la mienne. Nous nous associons pour l'en remercier. Quand une demande ne lui donnait pas entière satisfaction, il n'hésitait pas à nous en faire la remarque.

Je me souviens du premier contact téléphonique que j'ai eu avec lui lorsque je suis devenu président. De façon tout à fait aimable, il m'a dit (m'a fait comprendre) qu'il avait des exigences, une méthode de travail et qu'il fallait que cela me convienne...nous avons travaillé ensemble pendant ces quatre dernières années.

René était compétent, discret...on ne le rencontrait physiquement que très rarement, mais il était omniprésent car nous avions pris l'habitude de le solliciter fréquemment (et de nous reposer sur lui) sachant que la tâche demandée serait accomplie au plus vite (dans la journée bien souvent).

C'est le souvenir que nous garderons de lui, un homme discret, compétent, affable, respectueux des autres et engagé dans la défense de ses idées.

Nous sommes honorés d'avoir rencontré René et nous regrettons son départ.

Hommage à Colette PARISEL, rédigé par Henri BAN



Colette PARISEL nous a quittés en ce début du mois de juin.

Colette a été professeur de Mathématiques - Sciences Physiques au lycée Jean Prouvé à s'adonnait volontiers à la pratique des activités sportives. Impliquée dans les « instances sociales » de l'Éducation Nationale, elle était correspondante de l'Autonome de Solidarité et en était administratrice ; elle était également correspondante de la M.A.E. et correspondante sociale de la M.G.E.N. ; elle était au service de ses collègues.

Il en était de même dans les « instances » de l'établissement participant très activement à la vie de l'Amicale des personnels, élue au Conseil d'Administration, faisant toujours preuve d'altérité.

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques, elle avait rejoint le Comité Consultatif en 2014 et elle participait à toutes les manifestations.

Professeure de matières scientifiques, Colette adorait l'écriture et c'est avec plaisir qu'elle faisait un compte rendu des voyages organisés par l'AMOPA. Elle était aussi membre du jury des différents prix « Plaisir d'écrire » organisés par notre association.

Elle aimait toute expression artistique et s'adonnait volontiers à la pratique d'activités sportives. Nous étions là et c'est avec émotion que nous lui avons dit un dernier « au revoir » et l'avons remerciée de nous avoir tant donné et enrichis de sa présence et de son dévouement. Nous la regrettons.

Directeur de la publication :

Michèle DUJANY, Présidente nationale de l'AMOPA

Rédacteur en chef : n° ISSN 2971-4125

Henri BAN, Président délégué de la section de M-M

Adresses utiles :

Secrétaire : Karine LEPAGE, 52 rue Charles Martel, 54250 Champigneulles

Trésorier : Claude LAVICKA, 10 rue Maréchal NEY, 54140 Jarville-la-Malgrange

Président : Henri BAN, 1ter rue du Général Leclerc, 54122 Azerailles